

Critique d'art

Actualité internationale de la littérature critique sur l'art contemporain

Toutes les notes de lecture en ligne | 2016

Jacques Soulillou, Le Décoratif

Eloïse Cariou



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/critiquedart/22331

DOI: 10.4000/critiquedart.22331

ISSN: 2265-9404

Éditeu

Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Archives de la critique d'art

Référence électronique

Eloise Cariou, « Jacques Soulillou, *Le Décoratif », Critique d'art* [En ligne], Toutes les notes de lecture en ligne, mis en ligne le 20 mai 2017, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/critiquedart/22331; DOI: https://doi.org/10.4000/critiquedart.22331

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

Archives de la critique d'art

Jacques Soulillou, Le Décoratif

Eloïse Cariou

- Si le sens commun a une idée de l'existence de cette notion esthétique, traditionnellement assimilée au mauvais goût et au kitsch dans les grands récits de l'histoire de l'art, il lui est difficile de définir clairement les contours du concept impalpable qu'est le décoratif. C'est pourtant ce que réussit très brillamment Jacques Soulillou dans cet ouvrage concis et intelligiblement structuré. Il y « décortique » les différentes notions qui gravitent autour du décoratif : l'ornement, le décor, decorum, pour les distinguer du décoratif, qui n'est ni un style, ni un adjectif, ni une norme -et n'est donc absolument pas analogue aux arts dits « décoratifs ». C'est en explicitant ce que le décoratif n'est pas, que l'auteur met en lumière, dans les interstices entre ces notions proches, sa définition : ce qui dépasse l'ornement et s'inscrit dans l'excès, ce résidu qui ne correspond à aucun goût prédéfini. La difficulté de ce concept réside dans son invisibilité. Le décoratif est plus qu'un supplément parasite greffé au décor. Il est le double maudit de l'aura de l'œuvre d'art dont parle Walter Benjamin et menace de l'assombrir au point de l'éclipser (p. 18). Cette formule est peut-être ce qui résume le mieux la nature du décoratif. Aura et décoratif sont de la même nature impalpable. Spectre planant sur l'œuvre d'art, l'auteur le décrit comme le « stigmate visuel qui déclasse et humilie tout ce qu'il touche ».
- L'entreprise de l'auteur n'est pas de déterminer si le décoratif relève du « bon » ou du « mauvais goût », mais d'expliciter ce concept et de montrer sa présence, sous-jacente au jugement de goût, à différentes époques. A l'âge classique, le décor sert à montrer son rang social et le goût se définit par le prisme de la convenance. Dans ce contexte, le décoratif est l'excès de dépense de personnes non-légitimées : les ornements acquis par des personnes d'un rang non-suffisant relèvent du décoratif -ce qui a donné, par extension le terme « vulgaire », du latin vulgus, le peuple. Le second moment a lieu à l'époque des modernismes, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et s'illustre particulièrement dans l'architecture. A cette époque, le décor doit constituer une œuvre d'art totale. Le décoratif est ce qui n'a pas été planifié dans le programme de ce décor parfait. L'architecte Frank Lloyd Wright se plaint d'ailleurs de ses clients qui emménagent dans ses « œuvres architecturales » avec leurs vieux meubles. Dans ces décors parfaits, une peinture, si elle n'entre pas en harmonie totale avec ce qui

l'environne, n'a pas droit de cité: l'auteur nous rapporte l'anecdote des toiles que Robert Mallet-Stevens relègue au placard dans une villa d'Hyères dont il est l'auteur. On arrive alors à un paradoxe qui signe la fin de ces utopies anti-décoratives: l'œuvre d'art, qui avait à l'âge classique une valeur esthétique, attribuée sur une échelle allant du divertissement au sublime, bascule du côté du décoratif. Après la Seconde Guerre mondiale, des pratiques vont en réaction questionner la relation entre l'œuvre et son contexte d'exposition, à l'instar de Claude Rutault qui accroche des monochromes sur des cimaises peintes de la même couleur. Si l'exemple de l'architecture et de la décoration intérieure, filé tout au long du texte, permet à l'auteur d'asseoir sa démonstration, on peut regretter que d'autres exemples des arts appliqués ne soient pas passés sous la loupe de son analyse. Mais cela relèverait plutôt de la curiosité de voir son raisonnement étendu à d'autres objets d'étude, que d'un réel manque.

- Il s'agit ici d'une seconde édition de ce texte, revue et augmentée d'une préface éclairante, synthétisant en treize points-clés les composantes de la notion de décoratif. Elle présente également l'avantage de reformuler ou de compléter certains éléments de l'édition originale, précisant encore davantage sa définition. L'auteur apporte dans le huitième point un prolongement de son analyse, exposant en quelque sorte un quatrième moment de l'histoire de cette notion : l'art contemporain, en voulant légitimer tous les médiums et toutes les pratiques, et donc ce qui relève aussi du décoratif –à l'instar de Jeff Koons– affirme un dépassement de la frontière entre œuvre décorative et œuvre à part entière. Une utopie pour Jacques Soulillou, qui en veut pour preuve que les musées des arts décoratifs n'ont toujours pas, à l'heure actuelle, fusionné avec les musées d'art moderne et contemporain.
- La maturité de cet essai vient probablement du fait que *Le Décoratif* est l'aboutissement de plusieurs textes du même auteur s'intéressant déjà à cette notion épineuse : « Le Paradigme mural ou la fin du modernisme »¹, paru en 1980 dans un ouvrage co-signé avec le collectif d'artistes Présence Panchounette, dont Jacques Soulillou a été proche, ainsi qu'une thèse de Doctorat, intitulée *Normes et fonctions du décoratif dans l'art moderne et contemporain*, soutenue en 1987. Remercions Marc Jimenez, directeur de la collection d'esthétique chez Klincksieck, d'avoir invité Jacques Soulillou à remanier et synthétiser le texte de sa thèse ; cela nous permet aujourd'hui d'avoir à disposition cet ouvrage efficace et d'une grande érudition.

NOTES

1. « Le Paradigme mural ou la fin du modernisme », in Du décoratif, Paris : Ed. Fabre, 1980, p. 3-81 [en collaboration avec Présence Panchounette]